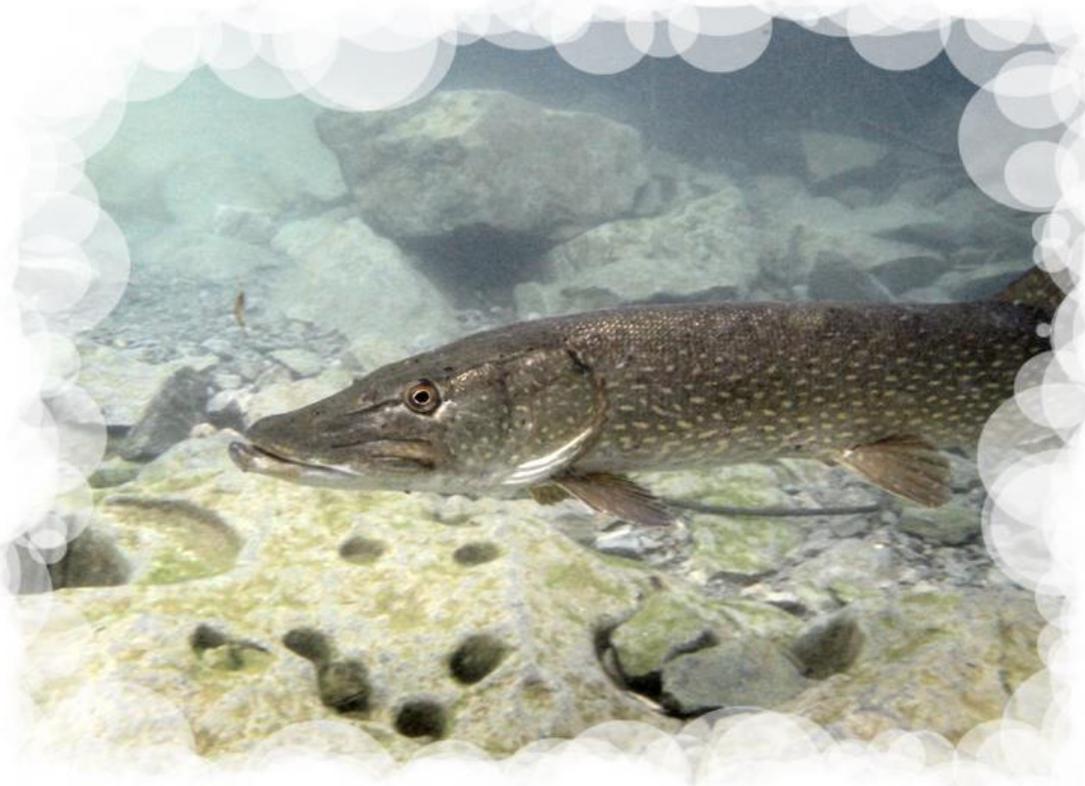


*Standards Plongeur * * **



INDEX

INDEX	2
Conditions de candidature	3
Jury	3
Délivrance du brevet	3
Prérogatives	3
Le cours	4
LECON 1 : Stress	4
LECON 2 : Interventions	4
LECON 3 : Secourisme.....	4
LECON 4 : Examen.....	4
Exercices pratiques	5

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre âgé de 18 ans au moins.
- Etre titulaire du brevet plongeur** ADIP ou d'un brevet admis en équivalence.
- Avoir un minimum de 50 plongées au total le jour de la demande de brevet.
- Etre en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée subaquatique établi depuis moins de 1 an.
- Avoir un brevet de secouriste.
- Avoir la spécialité P40-A Deep Dive ou brevet équivalent.

JURY

Un Moniteur ** ADIP minimum en statut actif.

DELIVRANCE DU BREVET

Le brevet de Plongeur*** ADIP est délivré par un Moniteur ** ADIP minimum en statut actif.

Le Moniteur ADIP devra faire la demande du brevet via le site internet.

PREROGATIVES

- Le plongeur*** doit posséder les compétences qui lui permettront d'évoluer de manière autonome jusqu'à une profondeur maximale de 40 mètres.

LE COURS

LECON 1 : Stress

les modalités pour prévenir un stress.
les causes qui déclenchent le stress du plongeur.
les façons pour reconnaître le stress d'un plongeur.
les modalités possibles pour affronter le stress dans l'eau.

LECON 2 : Interventions

Lister les causes déclenchant la panique.
Savoir comment agir correctement avec un plongeur stressé et ou paniqué.

LECON 3 : Secourisme

Connaître les techniques correctes pour secourir un plongeur conscient ou inconscient.
Exécuter correctement les techniques de secourisme en milieu protégé ou milieu naturel.

LECON 4 : Examen

Cet examen se déroule sur base d'un formulaire à choix multiples.

EXERCICES PRATIQUES

- Descente en pleine eau à 40 mètres.
- Equilibrage à l'aide d'un gilet ou d'une bouée.
- Vidage du masque à 40 mètres.
- Interprétation des signes à 40 mètres.
- Remontée contrôlée à vitesse constante (10 mètres minute), avec arrêt et stabilisation à 3 mètres.
- Remontée contrôlée à vitesse constante, en respirant sur la source de secours du Moniteur, depuis une profondeur de 40 mètres.
- Assistance ou sauvetage, d'une profondeur de 40 mètres, d'un équipier en difficulté à l'aide d'un gilet ou d'une bouée en remontant à vitesse constante.